

IPSOS SA

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

**(Dixième résolution
de l'assemblée générale mixte du 4 mai 2018)**

GRANT THORNTON

MAZARS

GRANT THORNTON

29 RUE DU PONT - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

TEL : +33 (0) 1 41 25 85 85 - FAX : +33 (0) 1 46 37 67 07

SOCIETE ANONYME D'EXPERTISE-COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 2 297 184 EUROS - RCS NANTERRE B 632 013 843

MAZARS

TOUR EXALTIS - 61, RUE HENRI REGNAULT - 92400 COURBEVOIE

TEL : +33 (0) 1 49 97 60 00 - FAX : +33 (0) 1 49 97 60 01

SOCIETE ANONYME A DIRECTOIRE ET CONSEIL DE SURVEILLANCE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

CAPITAL DE 8 320 000 EUROS - RCS NANTERRE B 784 824 153

IPSOS SA

Siège Social : 35 rue du Val de Marne 75013 Paris
Société anonyme au capital de 11 109 258,75 €
N° Siren : 304 555 634

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

(Dixième résolution
de l'assemblée générale mixte du 4 mai 2018)

GRANT THORNTON

MAZARS

IPSOS SA

*Rapport des commissaires
aux comptes sur la
réduction du capital*

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la ou des réductions du capital envisagées.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une période de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital par période de vingt-quatre mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'autorisations d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la ou des réductions du capital envisagées, qui ne sont pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

IPSOS SA

*Rapport des commissaires
aux comptes sur la
réduction du capital*

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la ou des réductions du capital envisagées.

Fait à Neuilly-Sur-Seine et Courbevoie, le 6 avril 2018

Les commissaires aux comptes

GRANT THORNTON

GILLES HENGOAT



MAZARS

ISABELLE MASSA

